

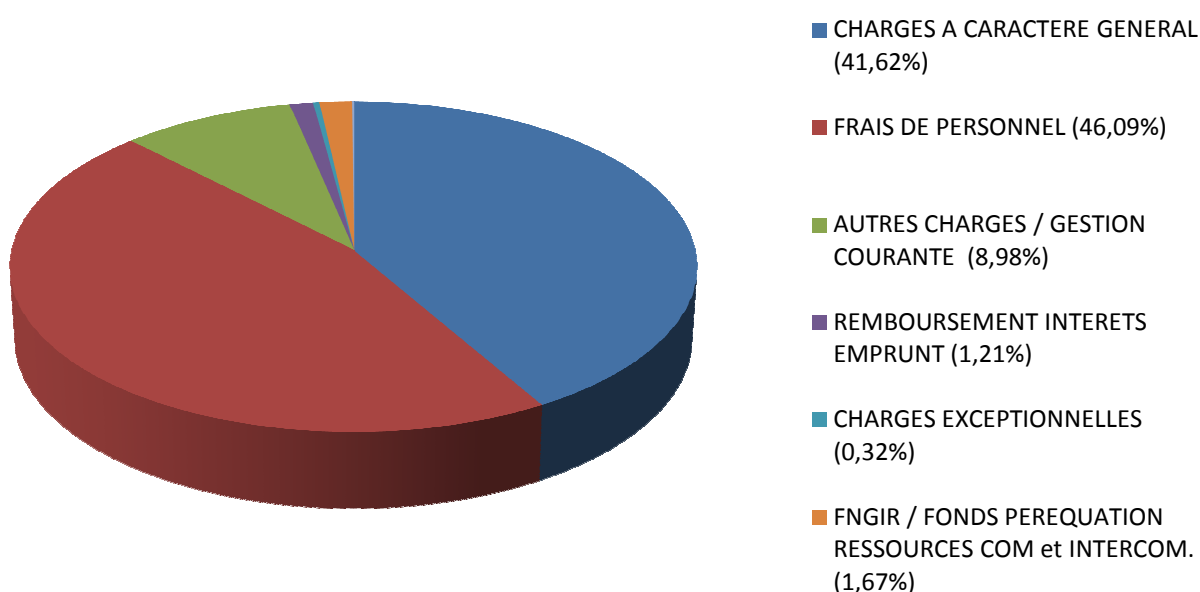
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Au 31 décembre 2018, le résultat de clôture de la commune de CROUY SUR OURCQ s'est décomposé comme suit :

Section d'investissement :	- 155 609,92 €
Section de fonctionnement :	1 405 913,82 €.

SECTION de FONCTIONNEMENT

DEPENSES de FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2018



Au cours de l'année 2018, les dépenses de fonctionnement ont été égales à 910 248,62 € et se sont réparties comme suit :

Les frais de personnel (charges patronales incluses), **le remboursement de la dette** constituent des dépenses incompressibles et obligatoires. Pour l'année 2018, ces dépenses ont représentées 47,30 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Frais de personnel (salaires et charges patronales)	419 541,71 €
Remboursement des emprunts (intérêts)	10 992,77 €

Les autres dépenses à caractère général (eau, gaz, électricité, fournitures scolaires, entretien des terrains, des voies et réseaux, des bâtiments, primes d'assurance, transports, ...) se sont élevées à 378 827,29 € et ont représentées 41,61 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Détails – divers articles budgétaires :

Electricité (*article 60612*) : 81 307,00 € (pour l'achat d'électricité et de gaz, la commune a adhéré à un groupement de commandes, initié par le SDESM)

Fournitures scolaires (*article 6067*) : 12 809,86 € (il est alloué une somme égale à 57,00 € par enfant scolarisé au sein des écoles maternelle et élémentaire)

Entretien bâtiments (*article 61522*) : 61 525,47 €. Diverses réparations ont été entreprises, au cours de l'année 2018, notamment sur les bâtiments scolaires, la mairie et dans les logements communaux.

Entretien voies et réseaux (*article 61523*) : 16 470,77 €.

Primes assurances (*articles 6161 et 6168*) : 30 533,40 €

Fêtes et cérémonie (*article 6232*) : 17 259,42 €

Transport collectif (*article 6247 et 6251*) (sorties et voyages scolaires) : 4 307,00 €

Il a été reversé 7 494,00 € au **FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)** et 7 672,00 € au titre du **fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales**, soit 1,60 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les autres charges de gestion courante ont représenté 8,98 % des dépenses réelles de fonctionnement, soit 81 781,95 €

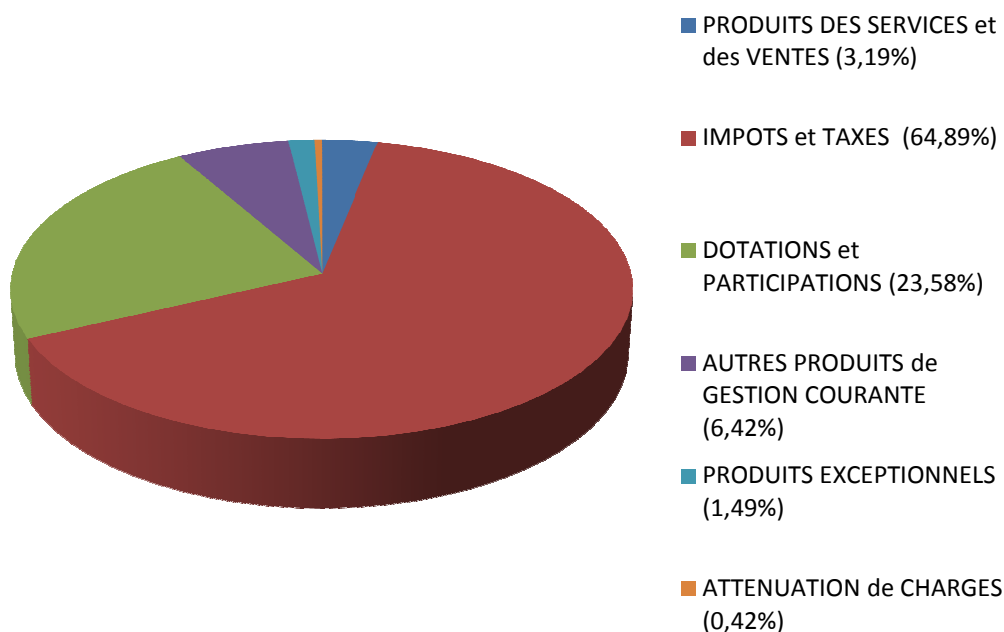
Détails – divers articles budgétaires

Indemnités Maire et Adjoints (articles 6531 6533 et 6534) : 49 214,84 €

Contribution organismes de regroupement (article 65548) : 11 617,00 € (la commune participe au fonctionnement du Syndicat Intercommunal des CES et SES et du Syndicat AGEDI (prestataire informatique)).

Subvention Associations (article 6574) : 20 010,00 €

RECETTES de FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2018



Durant l'année 2018, la commune de CROUY SUR OURCQ a perçu 1 099 115,14 € en recettes réelles de fonctionnement.

Au premier rang des recettes figurent **les impôts et taxes** qui représentent 64,89 % des recettes réelles, soit 713 243,59 €.

Taxes foncières et habitation :	519 347,00 €
Attribution compensation CCPO :	93 478,00 €
Taxes / Droits de mutation :	83 663,59 €

Les **autres recettes versées par l'Etat** sont la Dotation Globale de Fonctionnement : 157 398,00 €, la dotation de solidarité rurale : 35 099,00 € et la dotation nationale de péréquation : 19 266,00 €.

Les autres principales recettes de fonctionnement proviennent des revenus des immeubles : 62 443,00 €, des redevances d'occupation du domaine public communal : 27 062,72 €, les locations de droits de chasse : 5 890,00 €.

SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES d'INVESTISSEMENT

En 2018, les dépenses réelles de la section d'investissement ont porté sur les travaux de voirie, à savoir l'aménagement de trottoirs avenue de Coulombs et au hameau de Fussy ainsi que la création d'un parking public place du Docteur Despaux. Au sein des écoles maternelle et élémentaire, ont été installés des vidéophones, et au Donjon du Houssoy, une rampe en cordage rendant plus accessible les étages du donjon. Diverses acquisitions de matériel et outillages (panneaux, grilles, matériel technique...) ont également été réalisées au cours de l'année 2018.

Au chapitre 20, 19 563,90 € ont été consacrés aux études, notamment le solde des honoraires (commissaire enquêteur, cabinet d'études...) dus au titre de l'élaboration du PLU (15 820,14 €),

Le remboursement du capital des emprunts figure également à la section d'investissement (59 672,82 €).

Dépenses réelles d'investissement : 316 698,55 €

Remboursement / Trop perçu TLE : 2 846,00 €

Remboursement / Emprunts et caution (chapitre 16) : 62 861,82 €

Frais d'études (chapitre 20) : 19 563,90 €

Immobilisations corporelles (chapitre 21) : 228 624,83 €

dont :

Bâtiments scolaires : 8 083,81 €

Autres bâtiments publics : 4 827,00 €

Réseaux de voirie : 111 713,38 €

Installation de voirie : 95 688,56 €

Matériel et outillage de voirie : 3 132,90 €

Mobilier : 5 179,18 €

Immobilisations en cours (chapitre 23) : 2 802,00 €

RECETTES d'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement, en 2018, soit 362 086,61 €, se sont décomposées comme suit :

Opérations financières (246 464,68 €)

FCTVA (Remboursement TVA sur dépenses 2016) : 23 191,50 €

Taxe aménagement : 21 450,20 €

Financement / Déficit Investissement (prélèvement section fonctionnement) : 200 997,98 €

Amortissement : 1 000,00 €

Remboursement caution : 825,00 €

Opérations d'équipement (114 621,93 €)

SUBVENTIONS :

Fonds parlementaire (Aménagement parking public) 3 000,00 €

FER 2016 – Département 77 (aménagement trottoirs) 7 795,93 €

SDESM (renforcement réseau éclairage public) 3 826,00 €

EMPRUNT

Emprunt – Crédit Agricole Brie Picardie : 100 000,00 €